

Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice sont communiqués à la presse :

La Cour internationale de Justice tiendra une audience le mardi 2 octobre 1962 à 16 heures au Palais de la Paix à La Haye.

Cette audience sera la première des audiences dans les affaires du Sud-Ouest africain, soumises à la Cour le 4 novembre 1960 par requêtes des Gouvernements de l'Ethiopie et du Libéria contre le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud.

Le 30 novembre 1961, un document énonçant certaines exceptions préliminaires à la compétence de la Cour a été déposé par le Gouvernement de la République sud-africaine. Les observations et conclusions des Gouvernements d'Ethiopie et du Libéria visant ces exceptions ont été déposées le 1er mars 1962.

Pendant les audiences qui vont s'ouvrir, la Cour traitera des exceptions préliminaires.

Au début de l'audience du 2 octobre aura lieu l'installation de sir Louis Nwachukwu Mbanofe, Chief Justice de la High Court, région est de la Nigéria, et de l'honorable Jacques Théodore van Wyk, juge à l'Appellate Division de la Cour suprême d'Afrique du Sud qui, conformément à l'article 31 du Statut de la Cour, ont été respectivement désignés par les Gouvernements de l'Ethiopie et du Libéria et par le Gouvernement de la République sud-africaine pour siéger comme juges ad hoc en cette affaire. Les biographies de ces juges ad hoc sont annexées au présent communiqué.

Les Parties seront représentées de la manière suivante :

Le Gouvernement de la République sud-africaine par :

M. J.P. verLoren van Themaat, conseiller juridique du département des Affaires étrangères,

comme agent;

M. Ross McGregor, State Attorney adjoint,

comme agent complémentaire;

M. D.P. de Villiers, S.C., membre du barreau d'Afrique du Sud,

M. G. van R. Muller, S.C., membre du barreau d'Afrique du Sud,

comme conseils;

M. J.S.F. Botha, du département des Affaires étrangères,

comme conseiller;

M. F.D. Tothill, du département des Affaires étrangères,

comme secrétaire.

Les....

Les Gouvernements de l'Ethiopie et du Libéria par :

L'honorable Ernest A. Gross, membre du barreau de New York,

comme agent et conseil;

M. Edward R. Moore, Attorney General adjoint du Libéria,

M. Léonard S. Sandweiss, membre du barreau de New York,

comme conseils.

La Haye, le 25 septembre 1962.

CURRICULUM VITAE

JACQUES THEODORE VAN WYK, né le 15 juin 1913 à Vanrhynsdorp, province du Cap, Afrique du Sud;

a passé l'examen de Matriculation en 1930 à la High School de Vanrhynsdorp;

a obtenu le grade de Bachelor of Arts à l'Université de Cape Town en 1934;

a obtenu le grade de Bachelor of Laws à l'Université de Cape Town en 1935;

entré au barreau en janvier 1936 et nommé greffier auprès du juge président de la division de la province du Cap de la Cour suprême d'Afrique du Sud la même année;

A ouvert son cabinet d'avocat au barreau du Cap en janvier 1937.

Nommé King's Counsel en 1949.

A fait fonction de juge à la Cour suprême en 1951, 1952 et 1953.

Nommé juge à la Cour suprême (division de la province du Cap) en 1955.

A fait fonction de conseiller à la Cour d'appel en 1959;

Nommé juge à l'Appellate Division de la Cour suprême en 1961.

Jusqu'en 1955, il était également directeur d'une grande compagnie d'assurance. Il a également siégé au Conseil de l'Université de Cape Town et est le président du conseil pour la protection de Table Mountain. En association avec son frère, il exploite des fermes.

A épousé Maria Magdalena Louw en 1942 et a quatre fils.

CURRICULUM VITAE

SIR LOUIS NWACHUKWU MBANEFO : Chief Justice de la Nigéria orientale;

Sir Louis Mbanefo est né à Onitsha, Nigéria orientale, le 13 mai 1911. Il est le fils du chef Mbanefo, Odu d'Onitsha. Il a suivi les cours de King's College à Lagos, avant d'entrer à University College à Londres pour faire ses études de droit. Il a passé son doctorat en droit de l'Université de Londres en 1935, puis a obtenu le titre de Bachelor of Arts (Honours) au King's College à Cambridge en 1937.

Il est rentré la même année en Nigéria où il a ouvert un cabinet d'avocat dans sa ville natale d'Onitsha. Il a été législateur à la Chambre d'Assemblée de l'est de 1950 à 1952 et de 1950 à 1951 il a également été membre du Conseil législatif de Nigéria - qui était à l'époque le corps législatif central de Nigéria.

En....

En 1952, il a été nommé juge Puisne de la Cour suprême de Nigéria, poste qu'il a occupé jusqu'en 1956, lorsqu'il a été transféré au corps judiciaire de la Nigéria orientale. En 1959, il a été nommé au poste qu'il occupe actuellement de Chief Justice de la Nigéria orientale.

Sir Louis est marié à Elizabeth Bona Coker et a trois fils.
